

Sous le haut patronage de M. Gérard Larher, Président du Sénat, le parrainage de M. Michel Magras, Sénateur, Président de la délégation outre-mer, la Chaire MADP organise le « **Rendez-vous du Local à Sciences Po** », dont l'objet est de réfléchir aux grandes questions que posent l'évolution du système politico-juridique local et la réforme territoriale. La septième édition de cette manifestation aura lieu le **vendredi 19 juin 2015 au Palais du Luxembourg**. Le thème retenu est tout simplement : « **Où en est la réforme territoriale ?** ». C'est un fait que les derniers mois ont été marqués par la mise en œuvre d'un nouveau chantier de la « réforme territoriale » : d'abord, il y a eu la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale, qui a notamment conforté la place des métropoles ; Il y a eu ensuite, la loi du 16 janvier 2015, qui a procédé à un redécoupage des régions ; enfin, il y a le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 10 mars 2015, lequel, notamment, renforce les compétences des intercommunalités et supprime la clause de compétence générale des départements et des régions.

L'objet du colloque est de faire le point sur cette réforme en cours, laquelle est source de multiples interrogations. Il s'agit plus précisément de croiser les regards (d'anciens ministres, de parlementaires, d'élus locaux, de fonctionnaires territoriaux, d'universitaires, d'experts français et étrangers), afin de dresser un bilan critique de ce qui aura été décidé et de tracer quelques perspectives pour l'avenir, sous la forme de trois tables rondes thématiques : la première portant sur les niveaux d'action locale ; la deuxième, sur les finances et les compétences ; la troisième, sur la différenciation territoriale.

Les actes de cette journée seront publiés, sous la forme d'un ouvrage collectif, par les éditions Berger-Levrault.

COMITE
D'ORIENTATION

Jean-Bernard Auby

Professeur de droit public, Directeur de la Chaire MADP

Jean-Christophe Baudouin

Directeur des stratégies territoriales
au Commissariat général à l'égalité des territoires

Vincenzo De Gregorio

Directeur Juridique, Directeur Normalisation, Electrosteel

Brigitte Fouillard

Directrice Exécutive de l'Ecole urbaine, Sciences Po

Françoise Larpin

Associée, Directrice Nationale, Secteur public, KPMG

Patrick Le Gales

Directeur du Programme VILLE, Sciences Po ;
Doyen de l'Ecole urbaine, Sciences Po

Patrick Le Lidec

Chargé de recherche au CNRS-Centre d'études européennes
de Sciences Po, Directeur scientifique de l'executive master
'Gouvernance métropolitaine' de Sciences Po

Laurence Lemouzy

Directrice scientifique de l'Institut de la Gouvernance territoriale
et de la Décentralisation et de la revue « Pouvoirs Locaux »

Christophe Pouthier

Directeur de l'activité « Ouvrages et Contenus »,
Directeur de la rédaction Connexité, Berger-Levrault

Olivier Renaudie

Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (Nancy)

Véronique Robitaille

Directrice de l'INET

COMITE
D'ORGANISATION

Jean-Bernard Auby

Professeur de droit public, Directeur de la Chaire MADP

Christine Briatte

Chargée de projets, Chaire MADP, Sciences Po

Olivier Renaudie

Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (Nancy)

SciencesPo
CHAIRE MUTATIONS DE L'ACTION
PUBLIQUE ET DU DROIT PUBLIC

7^e ÉDITION
COLLOQUE
ANNUEL
LES RENDEZ-VOUS
DU LOCAL
À SCIENCES PO

OÙ EN EST
LA RÉFORME
TERRITORIALE ?

VENDEDI 19 JUIN 2015
DE 9H00 À 16H30

PALAIS DU LUXEMBOURG
Salle Clemenceau
15 rue de Vaugirard
75006 Paris

SciencesPo
CHAIRE MUTATIONS DE L'ACTION
PUBLIQUE ET DU DROIT PUBLIC

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Christine Briatte
christine.briatte@sciencespo.fr
au plus tard le 15 juin 2015

La chaire MADP est soutenue par
Berger-Levrault • Electrosteel • KPMG • Mutuelle Nationale Territoriale

PROGRAMME

MATINÉE

9H00 - ALLOCUTION D'OUVERTURE DU COLLOQUE

- **Michel Magras**, Sénateur de Saint-Barthélemy, Président de la délégation à l'Outre-mer.

9H15 - INTRODUCTION DU COLLOQUE

- **Patrick Le Lidec**, Chargé de recherche au CNRS-Centre d'études européennes de Sciences Po, Directeur scientifique de l'executive master « Gouvernance métropolitaine » de Sciences Po.

9H45 TABLE RONDE 1

QUELS NIVEAUX D'ACTION LOCALE ?

Les réformes, récentes et en cours, sont marquées par la volonté des pouvoirs publics de rechercher les territoires pertinents entre, d'un côté, celui de l'Etat et, de l'autre, celui de la commune. Se posent dès lors deux questions : la première est celle des critères mis en avant pour identifier les niveaux d'action publique les plus pertinents ; la seconde est celle de l'articulation de ces niveaux intermédiaires (établissements publics de coopération intercommunale, métropoles, départements et régions).

PRÉSIDENTE

■ **Guillaume Bregeras**, Journaliste, Chef du service « Marchés Publics », Groupe Les Echos.

INTRODUCTION

■ **Michel Verpeaux**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Président de l'Association française de droit des collectivités locales (AFDCL).

DISCUTANTS

■ **Robin Réda**, Maire de Juvisy-sur-Orge, Président de la communauté d'agglomération « Les portes de l'Essonne ».

■ **Eric Giully**, Président Cabinet CLAI.

■ **Simon Munsch**, Directeur général des services de la Région des Pays de la Loire.

OÙ EN EST LA RÉFORME TERRITORIALE ?

10H45 - PAUSE

11H00 TABLE RONDE 2

QUELLES FINANCES POUR QUELLES COMPÉTENCES ?

Le système financier local est marqué par un contexte de tensions et de raréfaction des ressources. Par ailleurs, les mécanismes de péréquation, pourtant régulièrement modifiés, ne donnent pas les résultats attendus. Il est dès lors permis de se demander s'il ne convient pas d'imaginer de nouveaux instruments permettant de financer l'action publique locale.

PRÉSIDENTE

■ **Françoise Larpin**, Associée, Directrice nationale Secteur public, KPMG.

INTRODUCTION

■ **Antoinette Hastings**, Professeur à l'Université de Bretagne Sud.

DISCUTANTS

■ **Anne-Claire Mialot**, Rapporteuse à la Cour des comptes, ancienne directrice générale des services de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

■ **Régis Pélissier**, Directeur régional d'Ile-de-France de la Caisse des dépôts.

■ **Franck Claeys**, Directeur « Economie et finances territoriales » de l'Association des maires des grandes villes de France.

APRÈS-MIDI

14H00 - LA « RÉPUBLIQUE TERRITORIALE » VUE PAR UN GRAND TÉMOIN

- **Pierre Sadran**, Professeur de science politique, Directeur honoraire de l'IEP de Bordeaux.

14H15 TABLE RONDE 3

LA DIFFÉRENCIATION TERRITORIALE : JUSQU'OU ?

A la suite d'un certain nombre de réformes opérées et de projets envisagés, notamment à propos de l'outre-mer, il est permis de se demander, d'une part jusqu'où peut aller l'élaboration de statuts « sur-mesure » pour certains territoires et, d'autre part, de manière plus générale, si l'adaptation et la différenciation, n'ont pas supplanté l'unité et l'égalité.

PRÉSIDENTE

■ **Laurence Lemouzy**, Rédactrice en chef de la revue Pouvoirs Locaux, Directrice scientifique de l'Institut de la gouvernance territoriale.

INTRODUCTION

■ **Olivier Renaudie**, Professeur à l'Université de Lorraine.

DISCUTANTS

■ **Michel Magras**, Sénateur de Saint-Barthélemy, Président de la délégation à l'Outre-mer.

■ **Eric Gintrand**, Avocat associé, directeur du département droit public - FIDAL.

■ **Jacques Godron**, Consultant.

16H00 - CONCLUSION

- **Jean-Bernard Auby**, Professeur à Sciences Po, Directeur de la Chaire MADP.